



Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-042 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage
- CACQE -**

Adresse siège : Route Nationale N° 5 - Bab Ezzouar - Alger

Est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

- ✓ Analyses microbiologiques des produits de consommation humaine ou à l'alimentation animale ;
- ✓ Analyses physicochimiques des céréales et produits céréaliers et légumineuses et du lait.

Les sites concernés, couverts par l'accréditation sont :

- Laboratoires CACQE de la Répression Des Fraudes : SOUK AHRAS, EL OUED, SAIDA, SETIF, DJELFA, TISSEMSILT.

Et pour les activités d'essais suivantes:

- ✓ Analyses microbiologiques des produits de consommation humaine ou à l'alimentation animale.

Les sites concernés, couverts par l'accréditation sont :

- Laboratoires CACQE de la Répression Des Fraudes : BISKRA, BLIDA.

Les activités couvertes sous accréditation sont décrites dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 13/07/2021

Date de fin de validité : 12/07/2024

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA